

**Compte-rendu valant PV de la réunion du Conseil Municipal**

du Jeudi 23 mars 2023

Convocation du 17 mars 2023

Présidence : M. Éric THOMAS

Présents : Éric THOMAS (Maire), Denis TAVEL, Françoise BUISSET, Jean-Marc MICHON, Denise RANDU (Adjoints), Stéphane BATISSE, Dominique BERNARD, Stéphanie DUCROZET, Magali PONSOT, Éric MERCADO, Julien VERCHERE, Françoise GAGNEPAIN, Emmanuelle FOURÉ-DELORME, Elodie MICHON.

Absents ou excusés : Franck GAUDET (procuration à Éric THOMAS), Mélynda CORDON, Jamel YANTOUR, Stéphanie SAVEY, Yves BERNARDIN.

Secrétaire de séance : Emmanuelle FOURÉ-DELORME

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en mairie le 23 mars 2023 à 20h15 pour traiter l'ordre du jour ci-dessous.

\*\*\*\*

Le compte-rendu de la réunion du 23 février 2023 fait l'objet d'une remarque : Mme BUISSET ne fait pas partie du groupe de travail du PCS. Mme GAGNEPAIN la remplace. Après la correction et les signatures par le secrétaire de séance et M. le Maire, il sera diffusé sur le site de la commune.

\*\*\*\*

**1°) Finances**

→ Approbation du compte de gestion du comptable du SGC

Après la présentation du budget primitif 2022, les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion pour l'exercice 2022 n'appelle pas d'observation ou de réserve de sa part.

→ Approbation du Compte administratif

Après son exposé, M. le Maire sort de la salle et le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2023.

→ Affectation du résultat

Vu le résultat de l'exercice 2022 apparaissant sur le compte administratif au 31/12/2022 du budget de la commune, et s'élevant à 106 182,57€,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération du résultat,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat au 002 du BP 2023.

## 2°) Convention avec la CCI

Pour commencer l'étude de l'avenir du local de l'ancienne boulangerie, il est nécessaire de faire une étude préalable : la CCI peut faire cette étude, en prenant en compte le projet de l'ancienne pépinière, avec peut-être une zone de commerces et de services. Une convention doit être signée avec la CCI, qui peut en 2 ou 3 semaines rendre son étude.

En parallèle, un traiteur a été reçu ; il est plutôt intéressé par la surface du laboratoire, mais pas par le commerce de proximité.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la signature d'une convention avec la CCI pour faire une étude de marché pour le devenir du local de la boulangerie.

## 3°) Questions diverses

→ Point sur la succession R. ANTOINET ;

→ Permis de lotir pour la résidence « séniors » a été accordée. Réunion le 31 mars à 16h ;

→ Prochaine réunion du PLU le samedi 1<sup>er</sup> avril ;

→ Le remplacement des LED sera terminé pour la fin mars ;

→ Les 38 PI (poteaux incendie) ont tous été contrôlés par les pompiers avec le débitmètre prêté par GBA ;

→ Fuite sous le sol de la cantine ; un plombier a trouvé l'endroit de la fuite dans le vide sanitaire et a réparé ;

→ Départ de l'agent technique F. CHAMONAL au 30 avril prochain. L'offre d'emploi sera diffusée sur l'info mairie, sur le site emploi territorial, sur le site de l'AMF ;

→ Réunion commission travaux avec la commission scolaire prévue le samedi 25 mars à 10h pour compléter la réunion qui a eu lieu le 15 mars ;

→ La commande du fleurissement est en cours ; avec des plantes adaptées aux conditions climatiques ;

→ CME : flyer distribué avec l'info mairie pour le nettoyage de printemps du dimanche 2 avril au matin ;

→ Le conseil d'école a eu lieu le 13 mars ; semaine olympique du 3 au 7 avril ;

→ Etude sur la mise en place du repas à 1,00€ pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 000€, l'Etat prend en charge 3,00€ du repas. 30% des familles seraient concernées à Certines ; réunion de la commission scolaire le mercredi 5 avril à 18h00 ou le samedi 8 avril à 9h00 pour travailler sur cette mise en place ;

→ un rendez-vous est pris avec le directeur de Bourg Traiteur le lundi 3 avril à 9h30 pour faire un point de situation ;

→ Présentation du déploiement des IRVE (bornes de recharge pour les véhicules électriques)

☞ Séance levée à 22h15 ☞

°° 0 °°

Prochaine réunion jeudi 13 avril 2023 à 20h00 en mairie (vote du budget)

Fait à Certines, le 31 mars 2023

Le Maire,  
Éric THOMAS



La secrétaire de séance  
Emmanuelle FOURÉ-DELORME

